

Strasbourg, le 03 avril 2024

## Visite de la commune de Hangenbieten

Depuis 2021, **Pia Imbs**, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, et **Philippe Pfrimmer**, vice-président en charge de l'équité territoriale et du dialogue intercommunal, organisent des visites de communes du territoire métropolitain. Ces rendez-vous réguliers sont l'occasion d'échanger avec les maires des communes visitées sur les différents projets en cours et à venir et de signer les conventions partenariales qui les lient avec l'Eurométropole de Strasbourg. Ainsi, la prochaine visite de commune est programmée le **lundi 8 avril de 14h30 à 16h30 à Hangenbieten** (*Salle de la Laiterie, 1 rue du 14 juillet, Hangenbieten*) en présence de **Laurent Ulrich**, maire de Hangenbieten.

La visite de la commune débutera par la signature de la convention partenariale entre l'Eurométropole de Strasbourg et cette commune. Élaborée entre les services de la commune et ceux de l'Eurométropole, la présente convention détaille les actions que l'Eurométropole déploie sur la commune tels que la gratuité des transports pour plus de 150 jeunes, le soutien de 20 500€ aux commerces de proximité ou encore celui à la culture à hauteur de près de 8 000€ par an.

Après cette signature de convention, la rencontre se poursuivra par une visite de terrain illustrant l'engagement concret de l'Eurométropole de Strasbourg dans la commune :

- La requalification de la friche Lohr : l'Eurométropole de Strasbourg a mené une étude urbaine, en coopération avec la commune d'Hangenbieten, sur le site de l'entreprise Lohr avec l'objectif d'aboutir à l'aménagement de la zone mêlant habitat, espaces publics plantés, commerces et services de proximité dont une maison médicale.
- La réhabilitation du Pont du Canal : de récentes inspections de l'ouvrage ont permis de relever un affaissement significatif de 12 cm sur la chaussée supportée par l'ouvrage. Plusieurs scénarios sont à l'étude. Des études complémentaires seront lancées en 2025 pour des travaux à l'horizon 2026/2027 ;



- La création d'une piste cyclable vers la gare : pour un budget de 2,8 millions d'euros TTC, cette opération consiste en l'aménagement d'une voie verte de l'intersection de la piste cyclable du canal de la Bruche avec la rue de la Gare jusqu'au parking de la gare TER d'Entzheim tout en préservant autant que possible les arbres existants. Les travaux pourraient commencer en fin d'année ;
- Les aménagements de voirie devant la salle des fêtes et le périscolaire : réalisés en 2022, ces aménagements d'un montant total de 250 000€ comprennent la requalification de l'espace notamment en supprimant le muret présent devant le hall des sports, l'aménagement d'un cheminement piéton confortable et sécurisé permettant l'accès à l'école, la gestion du stationnement ou encore la plantation d'un alignement de cinq arbres au niveau du parking afin de lutter contre les îlots de chaleur.

Les journalistes sont cordialement invités à participer à la visite de la commune de Hangenbieten le :

**Lundi 8 avril 2024**

**de 14h30 à 16h30**

**à la Salle de la Laiterie** (1 rue du 14 juillet, Hangenbieten)

Merci de bien vouloir confirmer votre présence à [info.presse@strasbourg.eu](mailto:info.presse@strasbourg.eu)

